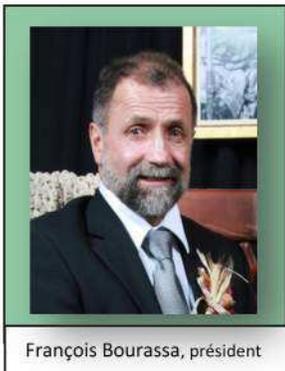


# Solidarité agricole

Juin 2013 vol. 26, n° 3

UPA FÉDÉRATION DE  
L'UPA-ESTRIE

## ÉDITORIAL



François Bourassa, président

Bonjour Productrices,  
Producteurs,

Le 16 mai c'était le grand jour, le ministre de l'Agriculture, François Gendron, accompagné de la première ministre, Pauline Marois, rendait publique la Politique de souveraineté alimentaire. Marquant

l'importance qu'il accorde à cette politique, le ministre insiste : c'est une politique gouvernementale et pas seulement celle du MAPAQ. Tous les ministères seront mis à contribution.

Pour la mettre en œuvre et pour prioriser les actions à concrétiser, une table permanente est mise en place, composée de 22 personnes de secteurs différents incluant 2 représentants de l'Union. On l'appelle « La Table de concertation des partenaires du secteur bioalimentaire québécois ».

Certaines mesures ont été annoncées : prime à l'établissement augmentée de 30 000 \$ à 40 000 \$, aide au démarrage haussée et plus accessible, réduction de la facture d'électricité des producteurs en serre de 25 % à même les surplus d'électricité d'Hydro-Québec.

Le gouvernement souhaite aussi que le contenu de l'assiette en produits québécois passe de 33 % à 50 %. Enfin, il favorisera l'achat local par toutes ses institutions. Il était temps de prêcher par l'exemple!

Dans un avenir proche, le gouvernement compte modifier la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAAQ) pour freiner l'étalement urbain. Dans un deuxième temps, il veut mettre en place des mesures pour ralentir la financiarisation des terres. Puis, il va demander à l'ensemble des MRC de se doter d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour dynamiser l'occupation du territoire et l'agriculture.

La réussite de cette politique sera à la hauteur de la participation de chaque secteur. Du consommateur à l'industrie, tous les maillons doivent en profiter.

Dans chaque entreprise et dans chaque personne, il y a un *Mini-Wheats*. Le citoyen responsable, avec son «côté nutritif» comprend et encourage l'achat local. Le consommateur averti, de son «côté givré», recherche l'aubaine, le plus bas prix. J'espère que le citoyen responsable soit le plus souvent à l'avant-plan et stimule le consommateur averti à poser le bon geste lors de ses achats.

L'Union participera activement afin que cette politique bénéficie à l'agriculture, à ses producteurs et ses productrices agricoles. Si ce secteur est en santé, c'est aussi toute l'économie du Québec qui en profitera.

Bon été à tous et à toutes!



François Bourassa, président

### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie  
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, QC J1N 2A6  
819 346-8905 (fabrication syndicale)  
Sans frais 1 855 741-8905

Distribution : fermes familiales de l'Estrie  
Tirage : 2 700 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1488-4372  
Envois poste-publication no de convention : 40026310

### ESPACES PUBLICITAIRES

Abonnements : 2 600 entreprises agricoles

### ANNONCER VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905

[vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)

Date de tombée : 16 août 2013

Date de parution : 5 septembre 2013

### Dans ce numéro :

UPA-Estrie 2.0 .....	3
Modifications au REA .....	5
Les TET en Estrie .....	11
Domages causés par la faune.....	12-13
Créateurs de saveurs.....	15

# Bienvenue aux nouveaux membres

#	Entreprises	Membres	Production	Secteurs
1.	Érablière Grand-Man	Jeason & Nil Cournoyer	Acéricole	Coaticook
2.	Fou du Berger inc.	Julie Mayrand & Yannick Veronneau	Ovine	Coaticook
3.	Gestion PAS inc.	Jean Provencher	Maraîchères	Coaticook
4.	Méthane Solution inc.	Benoît Breault	Cultures commerciales	Coaticook
5.		Kimberly Mills	Sapins & fourrage	Coaticook
6.	Production laitière Gagné inc.	Liliane Bonnette-Boucher, Jean-Marc & Jean-Denis Gagné	Lait	Coaticook
7.	La Clé des Champs de Saint-Camille SENC	Catherine Audet & Alexandre Cardin-Mercier	Maraîchères	Des Sources
8.		Marianne Galzin	Maraîchères	Des Sources
9.	Gestion Alain Blais inc.	Alain Blais	Panic érigé	Des Sources
10.		Guy Proulx	Bovine	Des Sources
11.	Savoura Danville inc.	Marie Gosselin & Justin Lemay	Serre	Des Sources
12.	Bergerie du Maple Leaf	Karine Fortier	Ovine	Haut-Saint-François
13.		Charles Carrier	Ovine	Haut-Saint-François
14.	Ferme porcine régionale inc.	Paul & Pierre Viens	Porcine	Haut-Saint-François
15.		Mary-Ellen Kirby	Ovine	Haut-Saint-François
16.		Nicolas Langlois	Bovine	Haut-Saint-François
17.		Rainier Turgeon	Acéricole	Haut-Saint-François
18.	Érablière Steve & Robert Vallerand inc.	Robert & Steve Vallerand	Acéricole	Lac-Mégantic
19.		Stéphane Grégoire	Lait & acéricole	Lac-Mégantic
20.		André Jr. Lemay	Acéricole	Lac-Mégantic
21.		Denis Plourde	Acéricole	Lac-Mégantic
22.	Ferme forestière Forand SENC	Marilyn Sauvé & Jean Forand	Sapins	Lac-Mégantic
23.		André Roy	Acéricole	Lac-Mégantic
24.	Les Jardins de Hatley	Céline Bellehumeur & Benoît Dennis	Argousier	Memphrémagog
25.		Nancy Whitcomb	Chevaux & fourrage	Memphrémagog
26.	La Bleuetière du Soleil inc.	Marie-Soleil Pelletier & Christian Fortier	Maraîchères	Val-Saint-François & Sherbrooke
27.	9067-8780 Québec inc.	Serge Proulx	Horticulture ornementale, acéricole & bois	Val-Saint-François & Sherbrooke
28.	9181-0325 Québec inc.	Mirco Bergamin	Cultures commerciales	Val-Saint-François & Sherbrooke
29.	Les Écuries Anastasia	Lynda Moisan & Alain Gingras	Cultures commerciales & chevaux	Val-Saint-François & Sherbrooke

30.	Alain Dion	Cultures commerciales	Val-Saint-François & Sherbrooke
31.	Jean Meunier	Bovine, acéricole & lamas	Val-Saint-François & Sherbrooke
32.	Marc Robidas	Bovine	Val-Saint-François & Sherbrooke
33.	Jacinthe Plourde & Charles Willams	Chevaux	Val-Saint-François & Sherbrooke
34.	Nicole Roy Allaire	Acéricole	Wolfe
35.	Pierre-André Girardin	Bovine	Wolfe

## Mise à jour dossier production

Vous ne recevez pas l'information pertinente concernant votre production agricole, c'est que vous n'avez pas avisé votre Fédération de l'UPA-Estrie concernant toutes les modifications associées à votre entreprise agricole. **N'hésitez pas à signaler tout changement à apporter à votre dossier en contactant** Éric Beaudin 819 346-8905, puis composez le 3 pour joindre le Service des cotisations.

## Adresse courriel

Vous désirez recevoir **par courriel** l'information émanant de votre Fédération de l'UPA-Estrie? Transmettez-nous votre adresse courriel en contactant Brigitte Tardif au 819 346-8905, poste 140 ou écrivez-lui à [btardif@upa.qc.ca](mailto:btardif@upa.qc.ca) De cette façon, vous recevrez rapidement toutes les informations pertinentes relatives à votre production spécialisée et à l'agriculture en général. *Pssst!* Nouveau numéro sans frais : 1 855 741-8905.

## UPA-Estrie 2.0

Stéphanie Forcier, agente syndicale

Votre Fédération s'est dotée d'un site Internet mis à jour régulièrement où vous retrouverez sous un seul clic les derniers communiqués de presse, le calendrier des activités à venir ainsi que le bottin des administrateurs des syndicats locaux et spécialisés. De plus, les producteurs laitiers auront accès à leur extranet sur la page principale de notre site.

Adresse : [www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca)

Vous pouvez aussi vous tenir au courant de l'actualité agricole de la région par l'intermédiaire des réseaux sociaux.



[www.facebook.com/upaestrie](http://www.facebook.com/upaestrie)



[www.twitter.com/UPAEstrie](http://www.twitter.com/UPAEstrie)

De plus, des adresses courriel liées à chacun des syndicats locaux ont été activées afin de contacter plus facilement le conseil d'administration du syndicat local de votre région. N'hésitez pas à leur écrire pour tout besoin d'information.

 SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DE COATICOOK	upacoaticook@gmail.com	 SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DE LAC-MÉGANTIC	upalacmegantic@gmail.com
 SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DES SOURCES	upadessources@gmail.com	 SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DE MEMPHRÉMAGOG	upamemphremagog@gmail.com
 SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	upahsf@gmail.com	 SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DU VAL-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE	upavsfsherbrooke@gmail.com

## Création d'une banque régionale de fermes sans relève

Selon les données du MAPAQ de l'Estrie, on estime qu'au cours des cinq prochaines années, environ **250 exploitations agricoles** de la région cesseront la production sans avoir identifié de relève.

Les propriétaires qui se trouvent dans cette situation disposent de peu de ressources pour les aider à identifier une relève non familiale désireuse de poursuivre les activités de leurs entreprises.

De leur côté, les jeunes (et moins jeunes) de la relève non familiale éprouvent de la difficulté à identifier des entreprises déjà en production qui correspondent à leur projet d'établissement.

Pour faciliter un jumelage entre la relève et les fermes sans relève, La Fédération de l'UPA-Estrie, en collaboration avec le MAPAQ de l'Estrie, met de l'avant un **projet pilote de banque régionale de fermes sans relève**.

Si vous souhaitez participer à ce projet, communiquez avec Mme Yolande Lemire, conseillère en transfert de ferme, au 819 432-1936, ou avec M. Roberto Toffoli, conseiller en relève au MAPAQ, au 819 820-3001, poste 4380.

## Le Programme de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants est de retour!



Encore cette année, les producteurs agricoles de l'Estrie pourront faire leur part pour l'environnement en participant, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, à la **campagne de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants**. Cette année, le programme s'enrichit d'un nouveau volet et accepte les contenants de fertilisants (cruches, chaudières en plastiques) vides, de moins de 23 litres.

Organisée par AgriRECUP, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, cette campagne vise à recueillir les contenants vides, qui seront éliminés de façon sécuritaire. En gardant vos contenants à l'écart des sites d'enfouissement et en évitant qu'ils ne soient brûlés, on protège l'environnement et on leur donne aussi une nouvelle vie! Une fois broyés, ces contenants vides seront en effet réutilisés pour la fabrication d'objets variés, dont des tuyaux de drainage agricole.

Pour participer au programme, on doit rincer les contenants, retirer les bouchons et livrets d'inscriptions et les rapporter chez votre détaillant participant. Pour en savoir plus : [www.agrirecup.ca](http://www.agrirecup.ca)

Je recycle aujourd'hui... pour lui demain!, une façon simple d'agir concrètement pour l'environnement, pour notre propre sécurité et pour l'avenir de nos enfants!

### Les détaillants participants en Estrie

- SCA Lac-Mégantic-Lambton 819 583-4444
- Standish Distribution, Cookshire 819 875-3386
- Syn Agri, Lennoxville 819 564-1801
- Centre Végétal, Coop de l'Estrie, Coaticook 819 849-9123
- William Houde, Compton 819 835-1919

## Projet de règlement modifiant le REA - Sanctions administratives pécuniaires

*François Thomas, urb., responsable de l'aménagement*

Un projet de règlement modifiant le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) a été publié le 27 mars dernier aux fins de consultation pour une période de 60 jours. Ce projet propose une hausse importante de tous les montants maximaux des amendes, un ajustement de tous les montants minimaux et, pour certaines infractions considérées comme étant plus graves, des peines d'emprisonnement. Il prévoit également l'ajout de sanctions administratives pécuniaires (SAP) ainsi que les peines applicables en cas de contravention.

Lors de la commission parlementaire sur le projet de loi 89, l'UPA s'était opposée à l'introduction des SAP en agriculture. L'Union fait valoir, d'une part, que les sanctions pénales prévues au REA sont déjà assez sévères et, d'autre part, que l'agriculture est déjà soumise à un régime de sanction administrative depuis l'application de l'écoconditionnalité. Malheureusement, ces arguments n'ont pas été retenus.

La consultation en cours offre une nouvelle occasion de faire connaître le point de vue des producteurs. L'Union réitérera sa demande de soustraire l'agriculture aux modifications. Toutefois, si ses arguments n'arrivaient pas à convaincre, les SAP seraient applicables dès le mois de juin de cette année. Soyez donc vigilants !

*Source : Daniel Bernier, DREPA*

## CRFA - Faites-nous part de vos besoins en formation

*Jessica Mackey, répondante en formation agricole*

Le Collectif régional en formation agricole de l'Estrie s'affaire à planifier ses activités de formation pour l'automne 2013 et l'hiver 2014. Afin de mieux répondre à vos besoins, nous faisons appel à vous pour nous suggérer des sujets de formation.

Les formations organisées par le Collectif régional en formation agricole :

- S'adressent aux producteurs agricoles et aux travailleurs du secteur;
- Démontrent lorsqu'il y a un minimum de 10 personnes inscrites;
- Peuvent être développées en partenariat avec les organismes et intervenants du milieu;
- Sont financées à 50 % par Emploi-Québec;
- Coutent généralement 7 \$/l'heure par participant.

Faites-nous part de vos besoins en formation.

Télécopieur : 819 346-2533

Courriel : [rfaestrie@upa.gc.ca](mailto:rfaestrie@upa.gc.ca)



**Groupe agristratégies**

Yves Chagnon, agronome, MBA  
et son équipe se feront un plaisir de contribuer à votre développement.

- Diagnostic et plan d'affaires
- Plan et recherche de financement
- Plan et support au transfert
- Accompagnement en gestion
- Exercice de réflexion stratégique
- Aiguillage vers d'autres professionnels
- Cadres de gestion

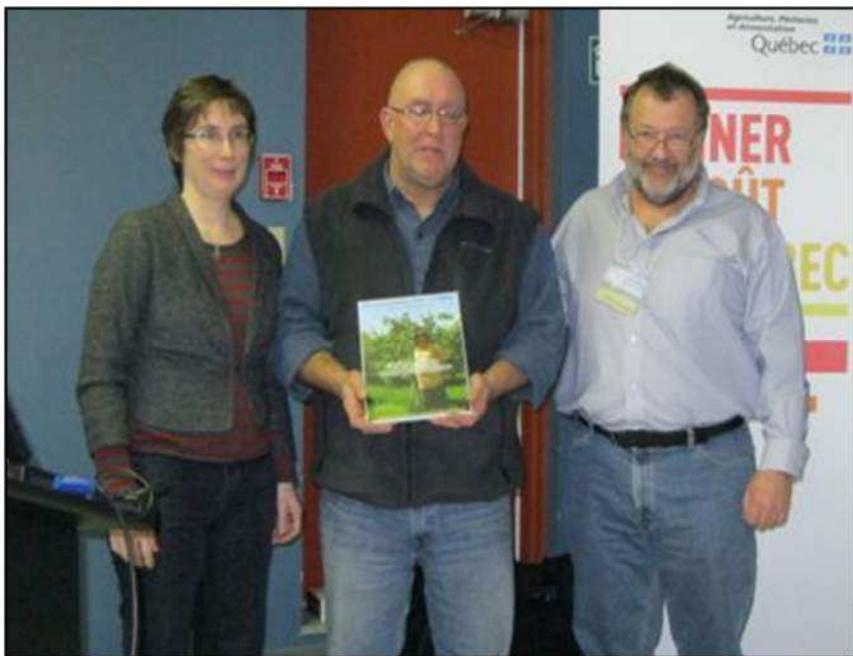
**819 575.7025 | agristrategies.ca**  
4300, Boul. Bourque, bureau 203, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6

## Un pomiculteur de la région récompensé pour son travail en agroenvironnement

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale

Lors de la journée Conservation des ressources de l'Estrie tenue le 14 février dernier, Marc Chiasson, du Verger familial CR, s'est vu remettre le prix Reconnaissance en agroenvironnement. M. Chiasson adopte depuis plusieurs années une production fruitière intégrée. La protection de l'environnement et l'innovation constante demeurent au cœur de ses priorités.

Une quarantaine de productrices et de producteurs ont participé à cette journée riche en conférences de vulgarisation des techniques applicables aux sols et aux cultures. À ceux qui l'ont manquée, c'est un rendez-vous l'an prochain!



Caroline Turcotte agr., MAPAQ, Marc Chiasson, producteur, et Jean Patoine, agr., MAPAQ.

## Crédit de cotisation pour les fermes ayant des revenus bruts de moins de 20 000 \$

*Une mesure de crédit de cotisation est en vigueur à l'UPA et s'applique à certaines entreprises agricoles. Ce crédit vise à soutenir les fermes de groupe à faible revenu en les allégeant d'un paiement équivalent au montant d'une cotisation simple pour l'année 2014.*

**Informez-vous!  
Le crédit de cotisation,  
c'est peut-être pour vous!**

Parmi les conditions de base pour être admissible au programme de l'UPA :

- ✓ Être un producteur agricole enregistré comme une ferme à cotisation double pour l'année courante (2013), (632 \$);
- ✓ Être en conformité avec le règlement sur les cotisations en ayant acquitté ses cotisations à l'UPA, et ce, incluant l'année en cours;
- ✓ Faire la démonstration de revenus agricoles bruts d'une valeur inférieure à 20 000 \$ pour l'année 2012;
- ✓ Remplir le formulaire conçu à cet effet et l'expédier à l'UPA avant le 31 octobre 2013 (le crédit s'appliquant sur l'avis de cotisation de 2014).

Si vous répondez à tous les critères, vous pourriez bénéficier d'un crédit équivalent à 316 \$, soit le coût d'une cotisation simple à l'UPA. Veuillez vous procurer le formulaire auprès de votre fédération régionale ou sur le site Internet de l'UPA (<http://www.upa.qc.ca>) ou encore en téléphonant au 450 679-0540 poste 8213.

*Si votre demande satisfait aux conditions du programme de l'UPA, votre dossier sera ajusté pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014, et la ferme sera automatiquement considérée comme un producteur individuel.*

**UPA**  
L'Union des  
producteurs  
agricoles  
[www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca)

## Contrôle de la population de Goélands à bec cerclé

François Thomas, urb., responsable de l'aménagement



Depuis plus de 11 ans, le Comité goélands, auquel participe la Fédération, travaille à contrôler la population de Goélands à bec cerclé.

Les goélands dépassent la capacité de support de leur milieu, ce qui entraîne plusieurs problèmes (pollution des lacs et rivières, limitation de l'accès aux plages, transmission de maladies au bétail, etc.).

Les opérations consistent en la vaporisation des œufs avec une huile minérale biodégradable, et ce, le plus rapidement possible après la ponte. Cette huile empêche l'oxygène de pénétrer à l'intérieur de l'œuf, ce qui interrompt son développement.

En choisissant cette méthode autorisée par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, le comité évite une deuxième ponte qui serait probable si les œufs étaient détruits. Les couveuses demeurent sur leur nid et lorsque la période de couaison est terminée, il est trop tard pour effectuer une deuxième ponte.

Cette année, deux opérations de vaporisation ont été effectuées au mois de mai et visent un taux de succès de 90 %. Grâce aux interventions du comité, le nombre de nids chute graduellement. En 2005, on dénombrait 5 500 nids, 3 650 en 2008 et 2 400 en 2012. Cette année, il n'y avait que 1 800 nids.

### **RAPPEL aux producteurs de lait**

## **Le 31 juillet est la date limite pour être certifié LCQ (Lait Canadien de Qualité)**

À compter du 1<sup>er</sup> août, des pénalités seront appliquées aux fermes non certifiées :

- 2 \$/hl en août, septembre et octobre;
- 4 \$/hl en novembre, décembre et janvier 2014;
- 6 \$/hl en février, mars et avril 2014;
- 8 \$/hl pour les mois suivants.



Vous devez faire votre demande de certification via l'extranet de la FPLQ. Si vous n'avez pas votre code d'utilisateur et votre mot de passe ou, si vous n'avez pas accès à Internet, communiquez avec Mariane Paré au 819 346-8905, poste 118.

### **Quelques dates à mettre à votre agenda :**

- 19 novembre → 20<sup>e</sup> Journée laitière de l'Estrie
- 10 décembre → Tournée d'information du SPLE

## **Deux gagnants Lait'Xcellent 2012 de l'Estrie!**

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) du 10 avril dernier, les noms des gagnants provinciaux du volet Excellence du concours Lait'xcellent 2012 ont été dévoilés. L'argent et le bronze ont été décernés respectivement à **la Ferme Jovigny inc.** située à Nantes et à **la Ferme Guylaine et Jean-Pierre Boisvert** enr. de Coaticook. Sur les photos, on peut apercevoir Marcel Blais, premier vice-président du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, en compagnie des lauréats.



Église de Fontainebleau | Municipalité de Weedon

Entrée **7\$**  
**10\$ / 2 jours**

**Gratuit** pour  
enfants moins  
de 10 ans

# L'événement <sup>2<sup>e</sup> édition</sup> **AGRO CULTURE** de Fontainebleau

24 et 25 août 2013

Exposants agroalimentaires et culturels



**Marcel Groleau**  
Président UPA provincial,  
Conférencier



Plus de **60 kiosques** pour goûter,  
apprécier et vous laisser charmer par nos  
produits du terroir locaux et régionaux!

Venez rencontrer **ISABELLE HUOT**  
docteure en nutrition, chroniqueuse et conférencière

**Aussi sur place;**  
Écrivains professionnels  
Artistes-peintres  
Artisans des métiers d'arts



**M. François Bourrassa**  
Président de l'UPA Estrie  
Co-président d'honneur



**Mme Sylvie Bergeron**  
Présidente du Conseil du  
Conseil de la culture de l'Estrie  
Co-présidente d'honneur



## Événement organisé par :

La Chambre de Commerce de  
Weedon-Lingwick-Dudswell  
La Coopérative de Weedon  
L'UPA Régional  
Les Serres biologiques de Fontainebleau  
La Ferme Patry de Weedon

**INFOS : 819 560-8555**  
admin@ccweedon.com

- ▶ **Démonstration de labour avec chevaux**  
Aux Serres biologiques de Fontainebleau
- ▶ **Mini-Ferme et animation pour les petits et grands**
- ▶ **Méchoui à saveur Locale**  
Le samedi. Avec Boeuf provenant de la Ferme Patry de Weedon et légumes des Serres de Fontainebleau et autres producteurs de la région.
- ▶ **Visite touristique guidée en autobus**

**20\$** Quantité limitée  
Réservez tôt!

## Porcs : dossier ractopamine

Pour répondre aux exigences de la Russie, un programme fédéral de certification de la viande de porc (exempte de ractopamine) vient d'être élaboré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), afin que les producteurs et les abattoirs se conforment aux exigences imposées par ce pays. À la suite de l'élaboration de ce programme, de nouveaux documents ont été envoyés aux producteurs livrant ces porcs et expliquant les procédures à suivre pour répondre aux exigences de cette certification. Pour connaître les détails de ce programme, consultez le Flash FPPQ du 26 avril 2013 produit à cet effet et accessible par le site [leporcduquebec.com](http://leporcduquebec.com) dans les « Publications » de la section « Les producteurs ».

*La Source du 29 avril 2013 (Fédération de L'UPA de la Beauce)*

Votre Fédération de  
l'UPA-Estrie a maintenant un  
numéro sans frais.

**1 855 741-8905**

N'hésitez pas à l'utiliser si vous  
devez faire un interurbain pour  
nous joindre ou lors de vos  
déplacements partout au  
Canada et aux États-Unis.

## Votre Centre d'emploi agricole est là pour vous

*Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole*

La saison estivale arrive à grands pas et vous avez besoin de main-d'œuvre? Le CEA est là pour vous. Nous avons une banque de candidats disponibles pour quelques jours ou quelques semaines de travail. Au coût de 20 \$ par travailleur, nous vous trouverons la personne qu'il vous faut.

### Planification d'activités de prévention

Comme vous le savez tous, la prévention contre les renversements de tracteur est le thème 2013 en santé et sécurité en agriculture. La Fédération de l'UPA-Estrie organisera des activités à l'automne en lien avec ce thème. À Coaticook, les activités auront lieu en collaboration avec Les Équipements Laguë et le CRIFA. Dans le Granit, nous espérons organiser le tout en collaboration avec la Maison familiale rurale de St-Romain. Puis, dans le Val-Saint-François, nous sommes toujours en attente d'une confirmation de la part du concessionnaire John Deere de la région. Dès que nous aurons plus de détails concernant ces événements, nous vous en informerons.

### Pour les producteurs et productrices du Granit

En avril dernier, nous vous avons envoyé un sondage concernant vos besoins de main-d'œuvre. Nous sommes très intéressés à avoir votre avis, c'est pourquoi nous vous invitons à nous retourner dès maintenant votre sondage complété à [vgiguere@upa.gc.ca](mailto:vgiguere@upa.gc.ca) ou par fax au 819 346-2533.

Merci de collaborer, cela nous aide à vous offrir un service adapté à vos besoins.

## ATTENTION!

### Le salaire minimum a augmenté depuis le 1<sup>er</sup> mai!

Le salaire minimum est passé  
de 9,90 \$ de l'heure à 10,15 \$  
de l'heure.

### Pour les cueilleurs de fraises

Le salaire est passé de 0,77 \$ à  
0,79 \$ par kilo cueilli.

### Pour les cueilleurs de framboises

Le salaire est passé de 2,91 \$ à

# Fondation estrienne en environnement

## Gala des prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est 2013

### Lancement de la période de mise en candidature

La période de mise en candidature pour la 20<sup>e</sup> édition du Gala des **prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est** est maintenant ouverte. Voilà déjà 20 ans que cet important Gala souligne la contribution évidente de leaders en environnement provenant de différents secteurs. C'est donc avec une immense joie que nous invitons dès à présent les entreprises, municipalités, organismes, individus, étudiants et chercheurs, à se pencher sur leurs réalisations environnementales et à déposer leur candidature!

Organisé de concert avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), les Prix d'excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement (FEE) visent à faire connaître et rayonner des projets exceptionnels ainsi qu'à reconnaître l'engagement des personnes et organisations qui, par leur apport, ont eu un impact manifeste sur la qualité de l'environnement dans la région. Tout en étant une source d'inspiration pour certains, ces prix représentent un incitatif à poursuivre le travail accompli.

Les prix visent tous les types d'entreprises, groupes ou personnes. Au total, huit prix d'excellence seront décernés cette année, dans les catégories suivantes :

#### Contribution personnelle

Jeunesse (assorti d'une bourse de 1000 \$)

Grande et moyenne entreprise ou institution (75 employés et plus)

Petite entreprise ou institution (74 employés et moins)

Secteur agricole et forestier

Municipalité, MRC et organisme municipal

Groupe environnemental et organisme à but non lucratif

Innovations en développement durable

Les projets jugés les plus méritants par le jury seront nos finalistes au Gala de remise des prix, qui se tiendra à l'automne (22 octobre 2013).

Pour vous procurer un formulaire :

Visitez <http://fondationfee.ca/>, section gala/candidatures 2013

Ou adressez-vous au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie :

Téléphone : 819 821-4357

Courriel : [fee@environnementestrie.ca](mailto:fee@environnementestrie.ca).

**La date limite pour le dépôt des candidatures est le vendredi 7 juin 2013**



## Les travailleurs étrangers temporaires sont aussi présents en Estrie

*Valéry Martin, conseillère aux communications*

Chaque printemps, les producteurs agricoles font appel aux travailleurs étrangers temporaires (TET) pour combler leurs besoins de main-d'œuvre. Le sujet fait davantage les manchettes cette année, à la suite des modifications apportées au programme par le gouvernement du Canada.

Pour l'année 2013, ce sont 160 travailleurs étrangers temporaires qui se rendront chez 18 producteurs estriens. Cela représente une légère hausse par rapport à l'an dernier. La majorité des travailleurs proviennent du Mexique et du Guatemala. En général, ils sont ici de la mi-avril à la mi-décembre.

On les retrouve chez les producteurs de sapins de Noël, de fraises, de framboises, de légumes en serre ou de citrouilles. La plupart d'entre eux viennent ici depuis quelques années. D'ailleurs, les nouveaux travailleurs sont souvent des amis de ceux qui ont déjà travaillé chez un producteur.

L'Estrie n'est pas une région qui présente beaucoup de demandes pour des TET. La Montérégie reçoit le plus gros contingent, avec son importante industrie maraîchère, suivie par la région de Québec. Au total, ce sont environ 7 000 postes qui sont ouverts à la grandeur du Québec.

Rappelons qu'après un appel d'offres public, Service Canada a désigné l'Union des producteurs agricoles (UPA), par l'entremise du Centre d'emploi agricole (CEA), comme mandataire pour l'analyse et le traitement des demandes des employeurs agricoles désirant embaucher à l'étranger.

(Photos : Plantation Stéphan Perreault)



# Dommmages causés par les animaux sauvages - Signalez-les tous!

François Thomas, urb., responsable de l'aménagement

Différents programmes d'assurance récolte de La Financière agricole du Québec (FADQ) couvrent les dommages causés par les animaux sauvages :

- Apiculture - Sous-groupe Miel (Printemps 2013)
- Bleuets (Automne 2012)
- Céréales, maïs-grain et protéagineuses - grain (Printemps 2013)
- Céréales, maïs-grain et protéagineuses - semence (Printemps 2013)
- Cultures maraîchères - Légumes vivaces (Automne 2012)
- Cultures maraîchères (Printemps 2013)
- Foin, maïs fourrager et céréales (Printemps 2013)
- Fraises et framboises - Adhésion d'automne (Automne 2012)
- Fraises à jours neutres (Printemps 2013)
- Fraises et framboises adhésion (Printemps 2013)
- Légumes de transformation (Printemps 2013)
- Maïs-grain collectif (Printemps 2013)
- Pommes de terre (Printemps 2013)
- Pommes - Plan B - (Printemps 2013)
- Pommiers - Plan A (Automne 2012)



De plus, en vertu de l'Accord fédéral-provincial sur le programme Agri-protection, un producteur agricole, qui adhère ou non aux différents programmes de la FADQ, peut être admissible à une indemnité pour des dommages causés par la sauvagine (les bernaches, les canards, les oies blanches et les grues du Canada). Il revient cependant au producteur de faire l'avis de dommages à la FADQ afin qu'elle puisse en faire le constat et l'évaluation.

Sachez aussi qu'il est important de rapporter tous les dommages afin de sensibiliser les instances gouvernementales. Conséquemment, la Fédération vous demande de signaler tous les dommages causés par les animaux sauvages au responsable de la grande faune, m. Éric Jaccard.

770, rue Goretti, Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

Télécopieur : 819 820-3958

Courriel : [eric.jaccard@mrn.gouv.qc.ca](mailto:eric.jaccard@mrn.gouv.qc.ca)

Téléphone : 819 820-3882, poste 275

**Nous vous incitons à utiliser le formulaire type que vous trouverez à la page suivante.**

En terminant, nous vous demandons de faire parvenir une copie de votre formulaire de plainte à la Fédération de l'UPA-Estrie au 4300, boulevard Bourque, Sherbrooke, Québec J1N 2A6, par télécopieur au 819 346-2533 ou par courriel à [ftomas@upa.qc.ca](mailto:ftomas@upa.qc.ca)



Ville : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2013

Monsieur Éric Jaccard

Responsable de la grande faune - Estrie et Montérégie

Direction de l'expertise-Faune-Forêt-Mines

Territoire de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Laurentides-Lanaudière

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec

770, rue Gorette

Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

**Objet : Dommages causés par les animaux sauvages**

---

Monsieur,

Veillez prendre note que ma propriété a subi des dommages causés par les animaux sauvages.

Les animaux qui ont causé les dommages sont des :

Cerfs de Virginie

Ours

Orignaux

Dindons sauvages

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Les dommages furent causés à :

Mes cultures (précisez) : \_\_\_\_\_

Mon érablière

Ma forêt

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

J'estime le total des dommages à \_\_\_\_\_ \$.

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Beau et vigoureux maïs a enfin trouvé petite plante compagne pour partager sol en santé !

En 2009, nous avons constaté à quel point le maïs fourrager souffrait de solitude, ce qui se voyait par l'état d'érosion avancé de ses champs. Nous nous sommes donc mises à la recherche de sa compagne idéale : facile, pas compétitive, efficace, pas dépensière et qui sait structurer et retenir un sol. Après trois années de vie commune et plusieurs orages, nous savons maintenant que le ray-grass et le maïs forment un couple solide.

### Voici la recette pour une vie commune enrichissante

Le ray-grass est semé à la fin juin ou au début de juillet (le maïs atteint la hauteur du genou, ou le stade 6-8 feuilles) et se développe sous le maïs, c'est pourquoi on dit que c'est une culture intercalaire. Le semis peut se faire à la volée, sans aucun travail de sol à une dose d'environ 10 à 15 kg/ha. Le choix d'hybrides de maïs Round-Up Ready avec traitement au glyphosate seulement facilite le désherbage, puisque l'utilisation d'herbicides résiduels peut compromettre l'implantation du ray-grass. Le ray-grass ne fait pas concurrence au maïs, ce n'est qu'après la récolte du maïs que le ray-grass croît rapidement. L'effet positif du ray-grass sur la structure du sol est remarquable. Il arrive que le ray-grass dit annuel survive à l'hiver, il faut donc prévoir sa destruction au printemps, soit par le labour ou un traitement herbicide.



Cette année, plus d'une trentaine de producteurs de la région prévoient semer du ray-grass intercalaire dans le maïs sur une superficie totale de 550 ha ! Si comme ces autres producteurs vous constatez que votre maïs s'ennuie et aurait besoin d'une compagne, n'hésitez pas à nous contacter.

Stéphanie Durand, agr., 819 820-3001, poste 4393  
Coordonnatrice, bassin versant de la rivière Nicolet Sud-Ouest Coaticook

Marie-Andrée Audet, agr., 819 820-3001, poste 4386  
Coordonnatrice, bassin versant de la rivière Nicolet Sud-Ouest Coaticook



Canada 

Québec 



**Cultivons l'avenir**, une initiative fédérale-provinciale-territoriale

## Créateurs de saveurs - Achat local certifié

Ghislain Lefebvre, coordonnateur au développement régional, CIBLE

Je suis nouvellement arrivé à la coordination du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) et mon mandat principal est de faire la promotion des produits régionaux par la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. Le défi est de taille et très stimulant! Arriver à augmenter la synergie existante entre :

- Producteurs, transformateurs
- Épiciers
- Consommateurs

Puisque la majorité des achats en alimentation survient dans les épiceries et que chaque bannière élabore actuellement des stratégies de mise en marché utilisant l'achat local comme fer de lance, la certification Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est permet de garantir l'achat local au consommateur. L'identification Créateurs de saveurs, tout le monde y gagne!

Afin d'élaborer le plan d'action pour la prochaine année et mobiliser les producteurs/transformatrices, les épiciers et les consommateurs, je vais à la rencontre des Créateurs de saveurs de la région pour recueillir leurs idées et vision d'avenir par rapport à la marque. Jusqu'à maintenant, mes allers-retours sur tout le territoire m'ont permis de découvrir des producteurs dynamiques et engagés. Les idées ne manquent pas afin de continuer à dynamiser notre territoire. N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos idées!

*Ghislain Lefebvre*

819 346-8905, poste 121

Voici quelques-uns des endroits que j'ai visités.



Produits de l'éclairage Laurier Boucher



Gelato du Cinquième Élément



Parthenais de la Ferme Bernier Campbell





# 12 et 13 juillet prochains au CRIFA

## 125, rue Morgan, Coaticook, Québec

### 12 et 13 juillet prochains au CRIFA

#### édition du Relait agricole

Encan du Relait  
12 juillet 13 h

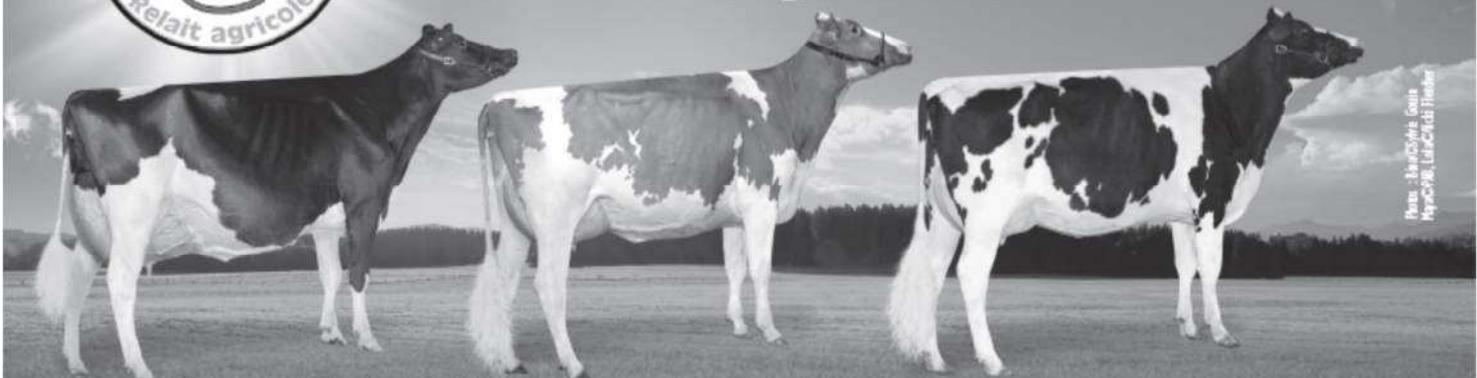


Photo : Luc St-Onge, Centre  
Agro-Québec, Université de Sherbrooke

#### Desperles Bina Goldwyn EX

4-11 365 15 197 kg 3,4% 3,4% (264-242-279)  
IPV +2711 - Conf. +13  
Nom. Tout-Québec 5 ans 2011  
1<sup>re</sup> 5 ans & Gr. Champ. Coaticook 2011  
1<sup>re</sup> 3 ans Jr & Gr. Champ. Coaticook 2009  
5 filles classifiées 100% TB ou mieux  
10<sup>e</sup> gén. TB ou EX avec 37\* sur 11  
**Sa fille, génisse Intermédiaire x Sid en vente!**  
Cons. : Ferme Laperle enr.

#### Vidia Burns Maya TB 2 ans

2-01 365 13 688 kg 3,9% 3,3% (284-314-294)  
IPV +2520  
Résultats génomiques à venir  
9<sup>e</sup> gén. TB ou EX avec 14\* sur 10  
**Sa fille, génisse Intermédiaire R&W \*PO x Colt P en vente!**  
Cons. : Ferme Grenier & fils

#### Stépido Redman Lola TB-87 (SM:91) \*RDC

2-01 365 10 571 kg 3,9% 3,4% (224-240-238)  
**Sa fille vendue fraîche!**  
**Pinnacle Fantasia Gold TB 2 ans (SM:87)**  
IPVG +2461  
7<sup>e</sup> gén. TB ou EX avec 47\*  
**de la famille de Super Mega**  
Cons. : Ferme Lévesques Holstein Inc.

Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie organise un méchoui sur place, le 12 juillet, dès 19 h. Le thème du centenaire des mouvements de la jeunesse rurale sera à l'honneur. Des billets seront en vente aux bureaux de La Fédération de l'UPA-Estrie. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Jasmine Maurice au 819 346-8905.



### Programme de l'activité

#### Vendredi, 12 juillet 2013

- 10 h Journée Champs du Club Agro-Environnemental de l'Estrie  
Activités extérieures et kiosques d'information
- 13 h Encan du Relait - 35 consignations de la région
- 19 h Souper-conférence du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

#### Samedi, 13 juillet 2013

- 10 h Exposition locale des Jeunes ruraux de Barnston et de Compton-Waterville
- 19 h Souper hot-dog et maïs des Jeunes Ruraux  
Remise des trophées et des prix de la journée

Contacts pour la vente :  
**Shayne Brus & Annette Santschi**  
[www.relaitagricole.com](http://www.relaitagricole.com)

Tél. : 819 838-5469  
[annette.santschi@hotmail.com](mailto:annette.santschi@hotmail.com)  
Suivez-nous sur

Le Relait agricole est l'association entre 4 organismes de la grande région de l'Estrie, soit les Jeunes ruraux de Barnston, les Jeunes ruraux de Compton-Waterville, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie et le Club Agro-Environnemental de l'Estrie, dans le but d'organiser un événement qui profitera à tous et où le thème de l'agriculture sera à l'honneur. Joignez-vous à nous les 12 et 13 juillet prochains!

### Merçi à nos commanditaires



**PURINA®**

PURINA®, CROU® et le quadrille sont des marques déposées aux États-Unis de la compagnie Purina Feed Co. Copyright © 2013 Agriculture Purina Canada Inc. Tous droits réservés. Tous renseignements, en anglais ou en français, sur Internet ou par courriel sont les bienvenus.